



# Journée technique

## CONSTRUIRE DES OUVRAGES EN BETON AVEC LE NOUVEAU FASCICULE 65 DU CCTG

Laval - 26 septembre 2017





**Cerema**

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

# Journée CoTITA – fasc. 65

Management de la qualité,  
rôle des acteurs,  
documents à fournir par l'entrepreneur

26/09/2017

# Management de la qualité, rôle des acteurs, documents à fournir par l'entrepreneur

Des évolutions importantes (forme et terminologie) résultant des décisions du **projet RGC 2010** (fascicule 0 du CCTG):

- Fascicule 65 désormais texte d'application de la norme **NF EN 13670/CN** (Exécution des structures en béton de février 2013) pour le Génie Civil => reprise du sommaire de la norme;
- Harmonisation des clauses techniques contractuelles relatives aux documents concernant le management de la qualité et le respect de l'environnement sur l'ensemble des fascicules du CCTG (GEM OTM du Ministère de l'Economie – décembre 2014) ;
- Rq : suppression de la partie gauche « Commentaires ».

# 3 – Termes et définitions

## Définitions pour la plupart issues des clauses communes :

- **Terminologie « qualité »** : contrôles intérieur (interne, externe), extérieur, Fiche de contrôle, Fiche de non-conformité, Plan de contrôle global, Plan Qualité (PQ ou PAQ), Point critique, Point d'arrêt, Schéma Directeur de la Qualité (SDQ), Schéma Organisationnel du Plan Qualité (SOPAQ), épreuves (d'étude, de convenance, d'information, de contrôle) ;
- **Terminologie « environnement »** : Notice de Respect de l'Environnement (NRE), Schéma Organisationnel du Plan de Respect de l'Environnement (SOPRE), Plan de Respect de l'Environnement (PRE), Schéma Organisationnel de la GEstion des Déchets (SOGED).

## 3 – Termes et définitions

### Contrôle intérieur :

Contrôles exercés par le titulaire ou pour son compte, sur ses propres actions, ou celles de ses sous-traitants. Les opérations de contrôle intérieur peuvent prendre l'une ou l'autre, ou les deux modalités suivantes, selon le contexte de l'opération :

**Contrôle interne** : Modalité de contrôle intérieur : Ensemble des opérations de surveillance, de vérification et d'essais exercés sous l'autorité du (ou des) responsable (s) de la fabrication ou de l'exécution, dans les conditions définies par le Plan Qualité.

**Contrôle externe** : Modalité de contrôle intérieur : Ensemble des opérations de surveillance, de vérification et d'essais exercées sous l'autorité ou à la demande d'un responsable indépendant de la chaîne de production ou du chantier d'exécution, mandaté par le titulaire.

# 3 – Termes et définitions

## Contrôle extérieur :

Ensemble des opérations de surveillance, de vérification et d'essais, que le maître d'œuvre exécute ou fait exécuter par un organisme indépendant du titulaire, pour le compte du maître d'ouvrage.

NOTE Ces opérations visant à contrôler la conformité aux stipulations du marché et aux exigences réglementaires, consistent à :

- vérifier que le titulaire s'est effectivement organisé pour respecter les exigences du contrat (dont acceptation du Plan Qualité et l'agrément des matériaux) ;
- surveiller l'application et l'efficacité du contrôle intérieur du titulaire ;
- contrôler directement les étapes clefs de la construction pour lever des points d'arrêt ;
- effectuer les contrôles supplémentaires qu'il estime nécessaires.

## Point d'arrêt :

Etape au-delà de laquelle une activité ne peut se poursuivre sans un **accord formel du maître d'œuvre, formalisé** par un document d'enregistrement.

## 4 – Gestion de l'exécution

Nouvelle terminologie de la **NF EN 13670/CN** (spécifications d'exécution / documentation de l'exécution).

Clauses communes tenant compte des spécificités des ouvrages en béton.

Listes récapitulatives :

- documents à fournir par le titulaire ;
- procédures d'exécution demandées par le F65 ;
- des points d'arrêt imposés par le F65.

Tableaux récapitulatifs :

- contrôles des matériaux et produits, épreuves d'études et d'information ;
- contrôles d'exécution, épreuves de convenance et de contrôle.

## 4 – Gestion de l'exécution

### Documents à fournir par le titulaire, prévus au marché :

#### En phase de préparation :

- le PAQ, qui précise et complète les dispositions générales prévues au SOPAQ ;
- les propositions pour les origines et natures des matériaux extérieurs au chantier ;
- les propositions pour les produits et systèmes utilisés sur le chantier ;
- le Programme d'exécution ;
- le PRE, qui précise et complète les dispositions générales prévues au SOPRE ;
- le PPSPS (simplifié ou non) (pour les opérations comportant des risques particuliers) ;
- les procédures d'études ;
- les études d'exécution et les procédures de travaux (au minimum celles relatives aux travaux devant démarrer dès la fin de la période de préparation) ;
- les documents requis par la réglementation pour les travaux a proximité d'ouvrages souterrains ou aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

## 4 – Gestion de l'exécution

### Documents à fournir par le titulaire, prévus au marché :

#### En phase d'exécution :

- les études d'exécution et les procédures de travaux, par partie d'ouvrage ou par nature de travaux, selon la liste et la planification de production et d'obtention de visa, prévues au PAQ ;
- les mises à jour du programme d'exécution (dont celles du calendrier d'exécution) ;
- la ou les mises à jour (compléments, révisions) du PAQ, du PRE.

#### En fin d'exécution : (pour le Dossier de l'Ouvrage Exécuté)

- les plans d'exécution conformes aux ouvrages exécutés pour les ouvrages sous sa responsabilité ;
- un ou plusieurs documents, relatifs au management de la qualité pour les travaux sous sa responsabilité, hormis pour les éléments déjà transmis au cours de l'exécution des travaux ;
- un ou plusieurs documents, relatifs au respect de l'environnement, hormis pour les éléments déjà transmis au cours de l'exécution des travaux.

## 4 – Gestion de l'exécution

### Documentation de l'exécution :

#### Établie en cours d'exécution :

- Résultats du contrôle intérieur ;
- Compte-rendus de réunions de chantier ;
- Modifications des plans sur le chantier.

## 4 – Gestion de l'exécution

### Dossier de l'Ouvrage Exécuté :

- les plans et notes de calcul mis à jour et conformes à l'exécution, y compris le projet des ouvrages provisoires,
- le programme et le calendrier réel d'exécution des travaux,
- les propositions d'adaptations techniques et leurs réponses,
- le dossier photographique du chantier, si le marché l'exige,
- le dossier de fin d'exécution relatif au management de la qualité,
- le dossier de fin d'exécution relatif au respect de l'environnement,
- le dossier des épreuves de chargement (programme de chargement, procès-verbal des épreuves, résultats et interprétation), si l'ouvrage y est soumis,
- l'ensemble des dispositions prévisionnelles prises pour l'entretien et le renforcement ultérieur de l'ouvrage (précontrainte additionnelle, changement d'appareils d'appui, etc.) et les procédures correspondantes, telles que prévues par le marché.



**Cerema**

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

**Merci de votre attention**